



NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/11869^x
6 novembre 1975
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

COMMUNIQUE OFFICIEL DE LA 1853^{ème} SEANCE DU CONSEIL DE SECURITE

Séance privée tenue dans la salle du Conseil de sécurité au Siège
le jeudi 6 novembre 1975, à 0 h 15.

A sa 1853^{ème} séance, séance privée qui s'est tenue le 6 novembre 1975, le Conseil de sécurité a poursuivi son examen de la situation concernant le Sahara occidental. Les représentants du Maroc, de l'Espagne et de l'Algérie, trois des quatre parties concernées et intéressées, ont été invités, sur la décision du Conseil, à prendre part à la séance.

Les membres du Conseil ont posé aux représentants des parties concernées et intéressées des questions auxquelles ces représentants ont répondu.

Après une suspension de séance, le Conseil a décidé d'autoriser son Président à adresser, au nom du Conseil, l'appel suivant à Sa Majesté Hassan II, roi du Maroc :

"Le Conseil de sécurité m'a autorisé à adresser à Votre Majesté une requête urgente pour la prier de mettre fin immédiatement à la marche déclarée dans le Sahara occidental."

* Le texte contenu dans le présent document remplace celui qui a été initialement publié sous la cote S/PV.1853.

